

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 18 mai 2020

Coronavirus COVID 19 à La Réunion : 3 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 3 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 à La Réunion ce lundi 18 mai à 15h00, **soit au total 446 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020. Il s'agit de 3 cas importés.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 18 mai 2020

446 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France & l'Assurance Maladie, dont 71% sont des cas importés.

• Bilan des cas investigués :

Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	317
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	12
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	66
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	63
Nombre total de cas investigués	446

• Situation sanitaire :

Cas hospitalisés hors service de réanimation	8
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	7
Cas hospitalisés en service de réanimation	4
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	3

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

• **Contact-tracing**

Plus de 3500 personnes ont été appelées individuellement et suivies dans le cadre du contact-tracing.

Mis en place par l'ARS, en concertation avec Santé Publique France, le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche (entourage familial, professionnel, passagers proches dans les avions...) avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»). Ces personnes ont fait l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle a été évalué leur état de santé et leur a été précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé** (avec prise de température) et appeler tous les jours un numéro vert dédié
- **appeler immédiatement le 15** en cas d'apparition de symptômes
- **porter les masques livrés à leur domicile** afin de limiter les risques de transmission du virus (sécuriser les déplacements au sein du domicile ou à l'extérieur pour motif de déplacement impérieux).

Avec le dé-confinement, le dispositif de contact-tracing a été réorganisé dans le but de :

- **gagner du temps pour limiter toujours davantage le risque de propagation du virus**
- **pouvoir toucher le plus grand nombre de personnes possible** : sachant qu'après le dé-confinement on peut prévoir qu'une personne contaminée pourra exposer en moyenne 20 personnes (contre 7, observé jusqu'à présent pendant la période du confinement).

Un dispositif à trois niveaux

Afin de prendre en compte ce nombre important de personnes, le dispositif de contact-tracing reposera désormais sur 3 niveaux différents et complémentaires :

- **Premier niveau : le médecin traitant ou le médecin prescripteur du test**, pour la recherche et identification des personnes ayant été en contact étroit 48 heures avant le début des symptômes (entourage familial le plus proche).
- **Second niveau : l'Assurance-maladie**, pour l'identification des cas contacts au-delà de l'entourage familial (milieu professionnel, amical ...), l'appel de ces personnes pour leur donner toutes recommandations nécessaires parmi lesquelles figurent l'obligation, désormais, de se faire tester systématiquement (même sans symptômes) et l'obligation de respecter au moins une quatorzaine de jours d'isolement à domicile, voire plus dans certains cas.
- **Troisième niveau : l'ARS**, qui va appeler régulièrement les personnes contaminées et les personnes contact pour vérifier auprès d'elles que tout se passe bien à domicile pendant les périodes d'isolement indispensable.

L'ARS procédera également aux investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

Contact presse **Service régional de la communication interministérielle**

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

RECOMMANDATIONS A SUIVRE

- **Respecter les consignes de confinement**
- **Limiter au maximum les déplacements qui sont nécessaires** (trajet domicile-travail quand le télétravail n'est pas possible, se rendre chez un professionnel de santé, faire des achats de premières nécessité)
- **Se protéger avec les gestes barrières**



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Se moucher dans un mouchoir à usage unique et le jeter



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Eviter de se toucher



Respecter une distance d'au moins un mètre



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

- **En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) contactez le Samu Centre 15.**
- **Ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Égalité
Liberté
Fraternité

Santé
publique
France

CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

-1m

QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre

Fatigue

Toux et maux de gorge

Gêne respiratoire

Maux de tête

Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1
Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2
Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3
Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4
Accompagnement du retour à la normale

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974